



Monsieur Bernard GONZALEZ
Préfet des Alpes-Maritimes
Tour Jean Moulin
147 boulevard du Mercantour
CADAM - BP 3001
06286 NICE Cedex 3

DDTM 06	Direction						Services					
Signalé <input type="checkbox"/>	DIR	DA	DA	M	M	S	S	S	S	S	S	
Réponse <input type="checkbox"/>												
Date												
Chrono DIR <input type="checkbox"/>												
Pr attribution												
Relation avec												
Pour info												
Observations												

7

Nice, le 16 DEC. 2021

Objet : Avis sur le projet de PPR inondation de la commune de Grasse

Monsieur le Préfet,

En tant que Personne Publique Associée, le SMIAGE a été destinataire du projet complet de dossier de PPR inondations sur la commune de Grasse.

Pour le Syndicat, les nouvelles dispositions du PPR inondations quant à la préservation des Zones d'Expansion de Crues grâce au classement des zones peu ou pas urbanisées en rouge et la mise en place d'une bande inconstructible le long des vallons, paraissent essentielles pour la protection des personnes et des biens.

Associés à toutes les phases d'élaboration de ces dossiers, mes services prennent acte des mesures prescrites et émettent un avis favorable au projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement.

Charles Ange GINESY
Président

Maurice LESECQ
Commissaire Enquêteur